

Assurer un avenir meilleur

Ibrahim Toto, 28 ans, a fui la République arabe syrienne (Syrie) en octobre 2013 avec son frère aîné, qui est handicapé. Ibrahim a pris la route de l'Europe, passant par la Turquie, la Grèce, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne avant d'arriver au Danemark. Une fois dans ce pays, il a participé à un stage de six mois, puis a intégré un programme d'emplois subventionnés à midtVask. Début 2016, il a décroché le seul emploi permanent disponible dans cette société, où il travaille toujours et où il conseille et épaulé les réfugiés nouvellement arrivés. Il a le statut de réfugié et un titre de séjour.

Le HCR protège et aide les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence, toutefois, le but ultime de son action est de veiller à ce qu'ils trouvent des solutions durables, qui leur permettront de reconstruire leur vie dans la dignité, la sécurité et la paix. Ces solutions ne peuvent être obtenues que lorsque les personnes relevant de la compétence du HCR ont un statut juridique durable leur conférant la protection de leurs droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux et ce, sans discrimination, et notamment par un accès aux services et aux systèmes nationaux.

La reconnaissance de ces droits réduit non seulement les risques auxquels ils sont exposés pendant leur déplacement mais également soutient les communautés déplacées et d'accueil, en créant des liens et en permettant de prévenir et d'atténuer leurs sentiments de marginalisation et leur frustration. La réalisation de solutions durables pour les réfugiés peut aboutir, selon les cas, au retour dans leur pays d'origine à travers le rapatriement volontaire, à l'intégration dans le pays d'asile, ou à la réinstallation dans un pays tiers. En complément de la réinstallation, lorsque des

solutions durables ne sont pas réalisables pour tous les membres d'une population, des voies sûres et réglementées d'admission dans des pays tiers peuvent permettre aussi d'avoir accès à la protection et à des solutions viables.

«L'Agenda 2030 pour le développement durable» et les objectifs de développement durable (SDG) mettent l'accent sur l'intégration des groupes marginalisés dans tous les plans de développement, de manière à «ne laisser personne de côté», et élargissent les possibilités qui s'offrent au HCR et à d'autres acteurs, pour rechercher des solutions durables. Conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et au Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF, voir le *Glossaire*), le HCR s'emploie, en étroite collaboration

avec les États, à mettre des solutions en place dès le début des déplacements.

Une coopération intensive avec d'autres acteurs nationaux et internationaux, engagés dans le développement et la consolidation de la paix, est également essentielle pour faire en sorte que les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés et les apatrides soient intégrés dans les plans et les systèmes de développement nationaux, dans les processus de consolidation de la paix et dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement dans tous les secteurs, et pour qu'ils soient considérés comme des participants à ces plans, systèmes et processus. Ce chapitre démontre comment des actions intégrées et concertées peuvent permettre de répondre aux déplacements forcés.

SOLUTIONS GLOBALES



S'étant vue donner la possibilité de reconstruire sa vie à Toronto, Thuy Nguyen a promis d'en faire de même à son tour. Aujourd'hui, elle aide la famille Nouman de Syrie à commencer une nouvelle vie.

Le rapatriement volontaire

De nombreux réfugiés espèrent revenir vivre un jour dans leur pays d'origine. Le HCR joue un rôle primordial en faisant de ce retour volontaire (voir le *Glossaire*)

une réalité. Afin que les réfugiés qui envisagent de rentrer prennent une décision libre et éclairée, et disposent des meilleures informations disponibles au sujet de la situation dans leur pays et région d'origine, le HCR continuera à

faciliter le partage d'informations transfrontalier et intercommunautaire. Dans ce cadre, il publiera des rapports sur les régions de retour, organisera des visites dans les régions de retour et les régions de déplacement, et appuiera les médias locaux pour la diffusion d'informations sur les programmes d'aide au retour. Dans les pays d'asile, le HCR entretiendra un dialogue régulier avec les réfugiés, notamment au sein de groupes de discussion, pour obtenir leur avis au sujet des solutions possibles, par exemple sous forme de rapatriement volontaire et de réinsertion, et pour prendre des dispositions nécessaires.

En cas de retour potentiel, l'organisation encourage la conclusion d'accords tripartites, afin que des cadres juridiques soient en place pour appuyer un rapatriement sûr et digne et une réintégration durable. Le HCR continuera de porter assistance aux réfugiés rapatriés au travers de programmes communautaires ciblés sur les zones de retour, et d'une aide individuelle en nature et en espèces, tout en reliant ces interventions aux modalités de soutien plus durables et plus globales qui pourraient être disponibles à leur retour.

Promouvoir l'intégration des rapatriés et des zones de retour dans les processus de planification du développement national restera une priorité pour le HCR en 2018. L'organisation travaillera en étroite collaboration avec divers acteurs, dont les autorités nationales, pour faciliter la participation des rapatriés aux mécanismes de résolution des conflits, aux initiatives de justice transitionnelle, aux programmes de restitution des terres, ainsi que leur intégration dans tout programme en lien avec l'éducation, la santé, les moyens de subsistance, les enregistrements à l'état civil et les infrastructures.

Bien que le nombre de retours ait été élevé en 2016, le HCR craint que certains retours ne soient pas durables en raison de la situation qui règne dans certaines zones de retour. Par conséquent, l'organisation mettra

en place ou, conservera des mécanismes, pour observer les défis auxquels les rapatriés pourraient être confrontés, en communiquant les informations pertinentes aux personnes qui envisagent un rapatriement. Ces mécanismes guideront également le HCR et ses partenaires dans leur planification, en particulier dans leurs tentatives pour aplanir les obstacles au retour durable. Il va sans dire que, pour faciliter des rapatriements volontaires, les autorités nationales et les communautés d'accueil des pays d'asile jouent un rôle essentiel en continuant d'assurer la protection des réfugiés. En dialoguant avec elles dès le début, le HCR sauvegarde la liberté de choix des réfugiés dans le processus de prise de décision, ce qui permet des réintégrations plus durables.

L'intégration locale

L'intégration locale (voir le *Glossaire*) est un processus complexe et progressif, présentant des dimensions sociales, culturelles, civiles et politiques. L'objectif est d'assurer aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR une solution durable qui les fasse bénéficier des mêmes opportunités et des mêmes droits que les personnes parmi lesquelles elles vivent. Idéalement ce processus devrait déboucher sur l'acquisition de la nationalité. L'accès aux services et aux systèmes dans les mêmes conditions que les nationaux permet aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR non seulement de subvenir à leurs besoins essentiels, mais également de leur donner les moyens de se préparer un futur prometteur et stable.

Tout au long de l'année 2018, le HCR continuera de forger des relations avec les gouvernements, la société civile et les autres acteurs concernés afin de renforcer les services et les systèmes nationaux, tout en recommandant d'améliorer l'accès et l'intégration des personnes relevant de sa compétence dans ces systèmes et services. Les systèmes de police de proximité préparés à gérer des populations multiculturelles ;

les systèmes d'enregistrement de l'état civil et de gestion des terres qui reconnaissent les droits de nouveaux venus; et les services sociaux et systèmes judiciaires qui tiennent compte des besoins spécifiques des communautés déplacées, peuvent tous faciliter une intégration locale viable à long terme, et offrir une meilleure protection aux personnes relevant de la compétence du HCR dès les premiers jours d'une situation d'urgence. Le HCR renforcera sa collaboration, en particulier avec le PNUD, pour mieux appuyer les autorités des pays d'accueil qui doivent faire face à l'augmentation de leur population, et à la nécessité de gérer des systèmes de prestation de services plus complexes. Le HCR aidera à promouvoir l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement nationaux en resserrant ses liens avec les mécanismes de développement nationaux et des Nations Unies, et s'appuiera pour cela sur l'engagement pris au titre des objectifs de développement durable.

Le HCR invite les États à examiner les moyens qui permettraient de faciliter l'accès au marché du travail et l'emploi des réfugiés et des apatrides. À cet égard, il conviendra notamment de réviser les lois et les pratiques qui constituent des obstacles à l'emploi des réfugiés et des apatrides ou qui les empêchent d'accéder aux services nationaux, afin de leur permettre de contribuer à la vie économique de leur communauté d'accueil et de devenir autosuffisants. Le HCR encourage les cadres législatifs, institutionnels et politiques qui facilitent l'octroi du statut de résident de longue durée aux réfugiés dans les pays d'asile. Le HCR entend consolider ses partenariats avec le PNUD, l'OIT et l'OCDE en vue de répondre à tout problème d'intégration locale qui se poserait aux personnes relevant de sa compétence, et recommande aux pays d'accueil de supprimer les obstacles officiels et pratiques à l'intégration économique.

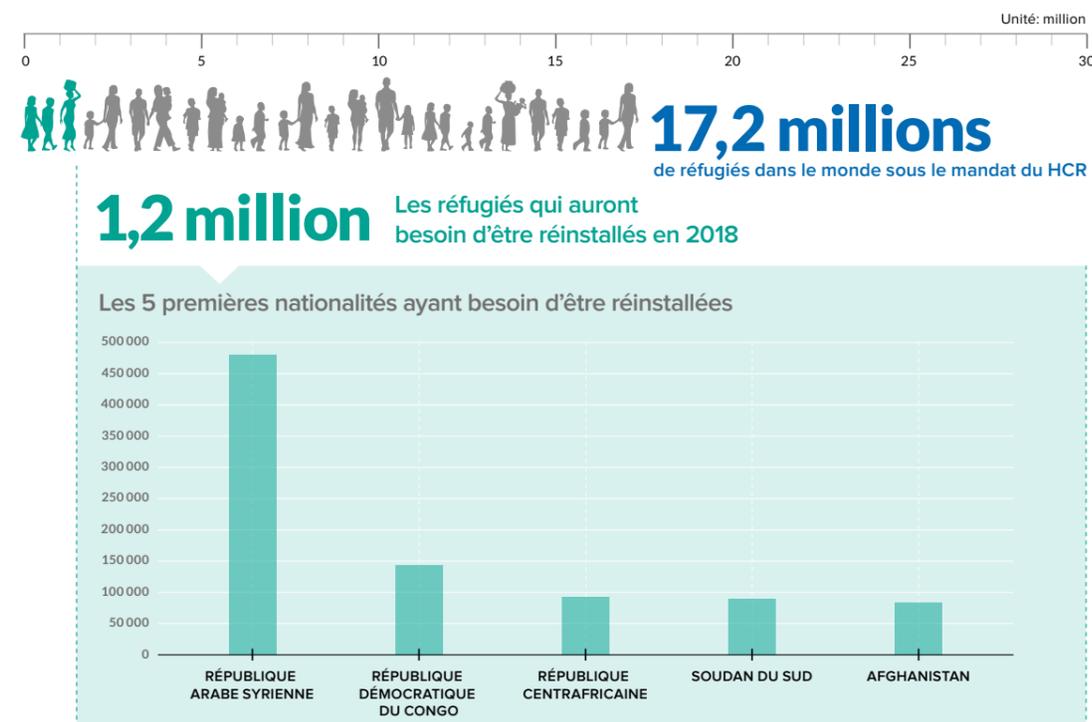
La réinstallation

À l'heure où les déplacements forcés augmentent, la réinstallation (voir le *Glossaire*) est l'un des instruments les plus importants pour assurer la protection des réfugiés exposés à des risques de protection particuliers ou urgents. C'est également une manifestation tangible de la solidarité internationale et du partage des responsabilités, dans un contexte où les guerres durent de plus en plus longtemps et où les États géographiquement proches des zones de conflit accueillent de plus en plus de réfugiés. Dans la Déclaration de New York, les États se sont spécifiquement engagés à accroître le nombre de places de réinstallation, dans des proportions qui permettraient de répondre aux besoins identifiés par le HCR.

Un certain nombre d'États ont développé les programmes de réinstallation existants en 2016, tandis que d'autres en ont créé de nouveaux. Par conséquent, le HCR a intensifié ses activités de réinstallation et a soumis plus de 162 500 demandes en 2016, représentant 134 000 de plus que l'année précédente. Cependant, le nombre de places de réinstallation au niveau global a diminué en 2017 alors que selon les estimations du HCR, près d'1,2 million de réfugiés auront besoin d'être réinstallés en 2018. Il est donc essentiel de renforcer la confiance dans le processus de réinstallation et de s'assurer qu'il contribue effectivement à la protection des personnes relevant de la compétence du HCR. L'une des priorités du HCR sera de veiller à ce que les engagements souscrits par les États et d'autres acteurs à New York soient mis en oeuvre.

Des États de plus en plus nombreux et divers se sont engagés à recevoir des demandes de réinstallation. À travers le « mécanisme pour les nouveaux pays de réinstallation » (ERCM), le HCR offre un appui technique aux gouvernements et aux acteurs de la société civile lors des phases de conception et de mise en oeuvre de

Échelle de la réinstallation des réfugiés dans le monde



nouveaux programmes de réinstallation, et mobilise les compétences de la communauté internationale pour assurer la pertinence et la bonne coordination des activités de renforcement des capacités, ainsi que la pérennité des programmes.

En 2018, le HCR améliorera sa procédure de réinstallation pour veiller à ce qu'elle soit efficace, solide et qu'elle réponde aux besoins actuels de protection et en nombre de places de réinstallation au niveau global. L'organisation travaillera avec les États et d'autres partenaires pour tester des méthodes d'amélioration de la procédure de réinstallation dans le cadre de son projet d'innovation en matière de réinstallation. L'application d'une nouvelle politique sur la prévention et la répression des fraudes commises par des personnes relevant de sa compétence devrait, selon l'organisation, permettre d'améliorer l'intégrité des procédures, notamment de réinstallation.

Une plus grande attention sera accordée aux partenariats avec les acteurs publics, les

ONG et le secteur privé afin de veiller à ce que la réinstallation reste un instrument stratégique et efficace de protection et de recherche de solutions du CRRF. Le HCR, les États, l'OIM et l'Union européenne continueront à participer aux travaux de « groupes restreints » comme le « groupe restreint pour une réinstallation et des voies complémentaires renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale ». Le modèle du « groupe restreint » est l'un des moyens d'assurer la réalisation des objectifs clés du CRRF. Parmi ces objectifs, figurent l'élargissement des critères des programmes de réinstallation et d'admission pour raisons humanitaires dans les cas de déplacements massifs de population et dans les situations prolongées, l'accès à des voies complémentaires d'admission, le partage des pratiques exemplaires et le soutien du partage des responsabilités avec les pays d'accueil. Ces efforts feront partie intégrante de l'application du CRRF et serviront à l'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés.

Les voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions



Après trois années de captivité, un garçon d'origine Yézidi a été réuni avec sa famille.

Les programmes de réinstallation et d'admission humanitaire sont d'une importance cruciale pour répondre aux besoins de protection urgents. Cependant, en raison de l'augmentation considérable du nombre de réfugiés et de l'écart entre les besoins en matière d'aide humanitaire et les fonds mis à disposition pour y répondre, des approches innovantes pour améliorer l'accès des réfugiés à la protection et aux solutions, ainsi que des engagements plus conséquents en termes de réinstallation, seront nécessaires. Le HCR travaille sur cette question avec les États, les ONG et les réfugiés.

Pendant que les États cherchent à promouvoir des solutions pour les réfugiés dans des pays tiers — conformément à la Déclaration de New York et au CRRF — le HCR continuera d'œuvrer à la mise en place ou à l'élargissement de voies complémentaires d'accès à la protection et à des solutions pour les réfugiés. Cet appel à la solidarité mondiale, à la coopération internationale et à un partage plus équitable des responsabilités reconnaît que lorsqu'une des trois solutions durables — à savoir le rapatriement volontaire, l'intégration

locale ou la réinstallation — n'est pas réalisable pour tous les membres d'une population de réfugiés, en particulier dans les situations de déplacement massif ou prolongé, des voies d'admission sûres et réglementées peuvent permettre aux réfugiés d'accéder à la protection et à des solutions viables. Ces voies d'admission peuvent inclure le regroupement de membres de la famille élargie, la mobilité professionnelle, les programmes de bourses et d'études, ainsi que les régimes régionaux de mobilité. Avec les États et d'autres partenaires, notamment le secteur privé, la société civile, les établissements universitaires, les organisations internationales et les associations des diasporas, le HCR aidera à accroître les options disponibles pour les personnes qui ont moins de chances de trouver une solution durable.

Le HCR fournira également des recommandations et des outils aux États, à son personnel et à ses partenaires pour leur permettre d'identifier, d'élaborer et d'élargir des procédures d'admission complémentaires. L'organisation continue d'appuyer la mise en œuvre et la

progression des initiatives existantes, émanant d'États, de collectivités ou du secteur privé, tout en veillant à la bonne concrétisation des engagements et à l'application à titre expérimental de procédures complémentaires d'admission, notamment en ce qui concerne les réfugiés présents le long de la route de la Méditerranée centrale. Dans ce cadre, le HCR assurera un suivi des progrès, partagera les bonnes pratiques, identifiera et analysera les défis, les obstacles et les risques auxquels sont confrontés les réfugiés dans chaque région, préparera et diffusera des informations sur les voies disponibles pour les réfugiés, favorisera l'accès des réfugiés et offrira des recommandations aux intervenants concernés, ainsi que des conseils sur les mesures à prendre.

Faciliter l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services de financement et de crédit peut renforcer leur autosuffisance et leur résilience. En accord avec ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021, le HCR développe son partenariat stratégique avec la Banque mondiale, ainsi qu'avec d'autres institutions financières internationales et des acteurs

du développement, pour mieux inclure les personnes relevant de sa compétence dans les cadres de développement nationaux et dans les stratégies et instruments de planification et de financement des programmes de développement. Ceci améliorera la planification et l'action collective à plus long terme et favorisera l'intégration économique des réfugiés, que ce soit au début d'une urgence ou dans un contexte de déplacement prolongé.

En 2017, le HCR a forgé de nouveaux partenariats, par exemple avec *United World Colleges* et *Talent Beyond Boundaries*, pour élargir l'accès des réfugiés aux études et à l'emploi dans des pays tiers. L'organisation continuera de soutenir ces initiatives en 2018, tout en étudiant de nouvelles pistes. Une enquête pilote a été menée en coopération avec l'OCDE, afin d'étudier les voies régulières et les types de visas utilisés par les réfugiés pour entrer dans des pays de l'OCDE. En s'appuyant sur les résultats de cette étude, le HCR entend à présent aider les États membres de l'OCDE à élaborer des recommandations et des politiques fondées sur des données réelles, concernant les voies complémentaires d'admission des réfugiés.

Une nouvelle vie au Canada pour un jeune Yézidi irakien

Après avoir été détenu en captivité pendant trois ans, Emad, 13 ans, retrouve sa mère ainsi que ses frères et sœurs à Winnipeg au Canada. Nofa Zaghla embrasse Emad pour la première fois depuis leur séparation. La famille a été capturée par des extrémistes armés qui ont attaqué la ville de Sinjar, dans le nord de l'Iraq, en 2014.

Emad a été enrôlé de force dans l'organisation terroriste et a passé trois ans en captivité. Il a été retrouvé sous les débris d'un immeuble, lorsque la vieille ville de Mossoul a été libérée en juillet 2017. Le HCR a collaboré avec ses partenaires du Winnipeg Accueil Francophone et de l'OIM pour réunir la famille au Canada, dans le cadre de la politique de regroupement familial menée par ce pays.

Pour la première fois depuis des années, Emad peut désormais commencer à oublier le passé et se concentrer sur l'avenir.

« Je veux qu'il soit en bonne santé et heureux », indique sa mère. « Je veux qu'il puisse aller où il veut, librement ».

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS VISÉES EN 2018

SOLUTIONS DURABLES

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RETOUR VOLONTAIRE RÉALISÉ. LE HCR ENTEND :

Soutenir le rapatriement volontaire	Aider les réfugiés à rentrer de leur plein gré, dans la sécurité et la dignité, lorsque les conditions s'y prêtent. Appuyer 2 opérations à améliorer l'évaluation et l'analyse de l'impact de l'allocation en espèces et de l'aide à la réintégration actuellement fournies dans le cadre du processus de rapatriement volontaire.
--	---

RÉINTÉGRATION PLUS DURABLE. LE HCR ENTEND :

Pérenniser la réintégration	Élaborer systématiquement des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples de protection et de recherche de solutions, en concertation avec les autorités nationales, les partenaires de développement et d'autres acteurs, pour faciliter la réintégration des rapatriés et des déplacés de retour dans leur lieu d'origine. S'engager dans un dialogue suivi et dans une analyse continue avec les réfugiés dans les pays d'asile et avec les rapatriés dans les pays d'origine, afin de préparer une réintégration durable.
------------------------------------	---

STRATÉGIE DE RECHERCHE DE SOLUTIONS GLOBALES ÉLABORÉE, RENFORCÉE OU ACTUALISÉE. LE HCR ENTEND :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie	Aider au mois 10 opérations participant aux expériences pluriannuelles et de partenariats multiples à élaborer, renforcer ou actualiser leurs stratégies. Finaliser et déployer un outil de cartographie juridique, qui permettra d'identifier les obstacles à l'exercice des droits des personnes relevant de la compétence du HCR dans les pays d'asile.
--	---

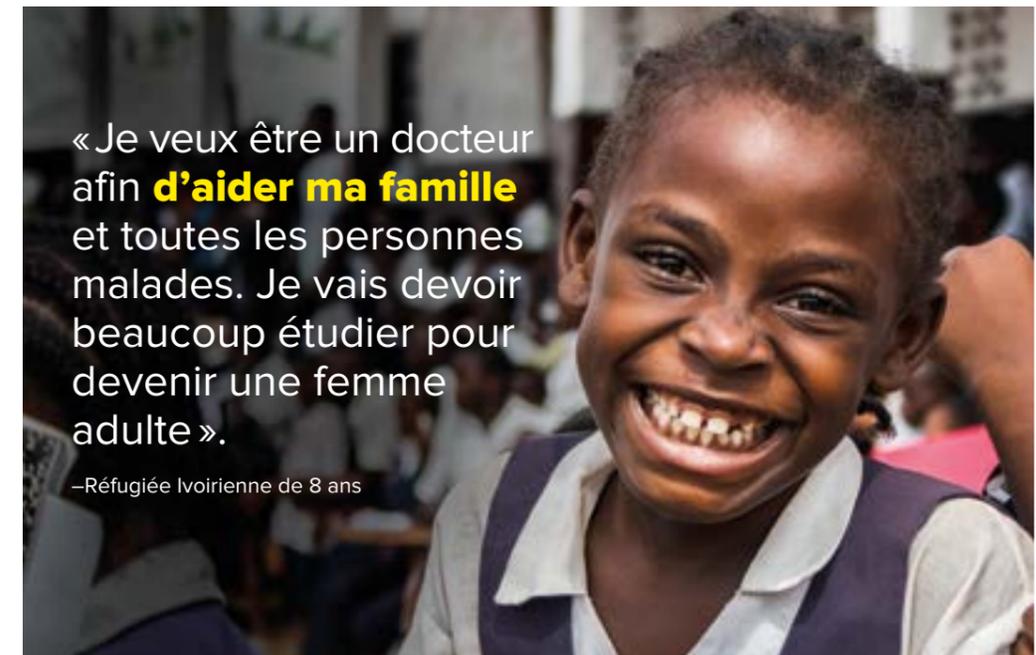
POTENTIEL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION RÉALISÉ. LE HCR ENTEND :

Pérenniser l'intégration locale	Travailler avec les pays d'asile pour recenser les voies d'intégration locale légales et en faciliter l'accès aux réfugiés.
--	---

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RÉINSTALLATION RÉALISÉ. LE HCR ENTEND :

Identifier les candidats à la réinstallation et soumettre les demandes correspondantes	Soumettre des demandes de réinstallation pour environ 120 000 personnes dans le monde en 2018.
Organiser les départs en réinstallation	Travailler avec les homologues pour accroître le nombre de départs et assurer ainsi la pleine utilisation des quotas disponibles.
Optimiser la procédure de réinstallation	Avant de les mettre en œuvre plus largement, tester les recommandations issues de la revue et de l'évaluation globales de la procédure de réinstallation du HCR, menées dans le cadre du projet d'innovation en matière de réinstallation.
Assurer l'intégrité de la procédure	Appliquer la nouvelle politique de prévention et de répression des fraudes commises par des personnes relevant de la compétence du HCR dans le cadre des procédures de réinstallation. Organiser des missions d'évaluation technique multifonctionnelles afin d'offrir aux opérations du HCR une aide et des conseils sur les moyens de réduire la fraude.
Assurer la formation et le renforcement des capacités	Mener des activités de formation et de renforcement des capacités afin de faciliter l'application de la nouvelle politique de lutte contre les fraudes commises par des personnes relevant de la compétence du HCR. Élaborer des outils de formation pour aider les nouveaux pays de réinstallation à mettre sur pied des programmes. Assurer une formation sur la politique et les procédures de réinstallation dans les opérations du HCR à travers le monde pour mieux préparer le personnel participant aux opérations de réinstallation. Offrir une assistance et un appui technique à une vingtaine de nouveaux pays de réinstallation (dans le cadre du mécanisme pour les nouveaux pays de réinstallation et d'autres projets).

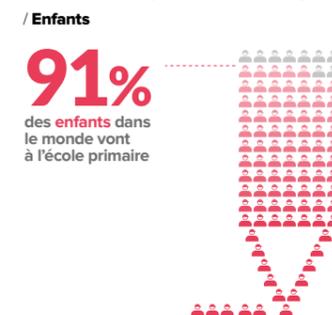
ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



L'éducation offre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes réfugiés un environnement sûr, au milieu des multiples incertitudes et problèmes de protection causés par le déplacement. L'éducation est un investissement pour l'avenir: elle crée et forme les artistes, les scientifiques, les philosophes, les architectes, les enseignants, les professionnels de la santé et les fonctionnaires qui reconstruiront et

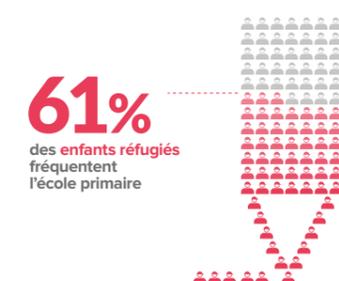
redynamiseront leur pays lorsque la paix sera rétablie et qu'ils seront en mesure d'y rentrer. L'éducation de ces jeunes réfugiés est essentielle au développement pacifique et durable des lieux qui les accueillent et à la prospérité future de leur pays. Malgré tous les efforts déployés, un trop grand nombre de réfugiés ne peuvent toujours pas bénéficier d'un enseignement à la hauteur de leurs ambitions.

Taux d'inscription à l'école primaire



Source: UNESCO (2015)

/ Enfants réfugiés



Source: HCR (2016)

Plus de la moitié des 6,4 millions de réfugiés en âge d'aller à l'école primaire ou secondaire n'ont pas accès à l'enseignement. Dans de nombreuses régions, les enfants et les jeunes réfugiés ont manqué au moins trois années d'école, lorsqu'ils sont allés à l'école.

La stratégie du HCR en matière d'éducation est orientée depuis quelques années sur l'accès durable des réfugiés aux systèmes éducatifs nationaux. Élargir l'accès à une éducation de qualité pour les réfugiés de tout âge, et en particulier pour les femmes et les filles, est primordial pour la protection des enfants et des jeunes réfugiés et pour réaliser des solutions durables. Les partenariats multipartites avec les ministères de l'éducation, l'UNICEF, l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation, le fonds «L'Éducation ne peut attendre», les ONG, la société civile et le secteur privé,

sont tous essentiels pour assurer et maintenir l'accès des enfants et des jeunes issus des communautés réfugiées et d'accueil à l'enseignement, qui fait partie intégrante du CRRF. Comme l'arrivée de réfugiés attire fréquemment l'attention sur les besoins éducatifs de régions défavorisées, le fait d'investir dans des programmes et services nationaux existants, bénéficiant à tous les enfants, peut améliorer la cohésion sociale, accroître le taux de scolarisation et assurer l'accès à des examens reconnus pour tous les enfants et les jeunes des régions où sont accueillis des réfugiés.

Taux d'inscription pour l'enseignement secondaire

/ Adolescents

84%
des adolescents dans le monde fréquentent l'école secondaire



Source : UNESCO (2015)

/ Adolescents réfugiés

23%
des adolescents réfugiés sont inscrits à l'école secondaire

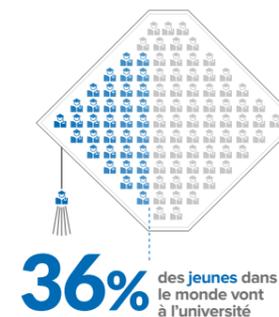
Source : HCR (2016)

La difficulté d'accès à un enseignement de qualité, à des formations et à un perfectionnement des compétences, a été l'une des dix questions soulevées par les jeunes en 2016, lors des Consultations mondiales de la jeunesse réfugiée. L'amélioration de l'accès à l'ensemble du cycle d'enseignement secondaire est l'une des priorités du HCR pour que les jeunes aient la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences et la

confiance nécessaires pour assurer leur protection et leur bien-être, leur autonomie et leur autosuffisance. En 2018, l'organisation s'efforcera systématiquement de remédier aux problèmes de protection et aux obstacles économiques, de manière à améliorer le taux de rétention et de réussite des jeunes en cycle secondaire dans quatre contextes représentatifs : le Kenya, l'Ouganda, le Pakistan et le Rwanda.

Éducation supérieure

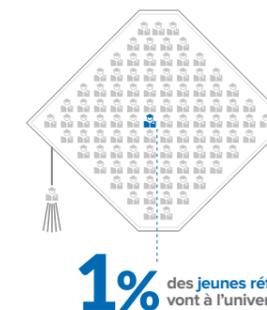
/ Jeunes



Source : UNESCO (2015)

Les réfugiés sont pratiquement invisibles dans les statistiques nationales et mondiales relatives à l'éducation. Le HCR s'est donc associé à l'Institut statistique de l'UNESCO en vue de les intégrer aux évaluations et à la planification dans le secteur de l'éducation nationale. L'organisation s'apprête également à fournir en temps réel des données pour orienter la planification stratégique,

/ Jeunes réfugiés



Source : HCR (2016)

la programmation, l'évaluation, le plaidoyer et la recherche (au plan local, régional et mondial) au travers de son Système de gestion des informations sur l'éducation des réfugiés (REMIS). En 2018, ce système sera initié dans six pays africains : le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du Sud et la République-Unie de Tanzanie.

« L'éducation donne les clefs d'un avenir où les réfugiés pourront trouver des solutions pour eux-mêmes et pour leur communauté ».

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Les enfants qui n'ont pas été scolarisés peuvent avoir besoin d'un soutien particulier, notamment sous forme d'enseignement accéléré, pour intégrer avec succès les écoles primaires ou secondaires nationales. Le HCR cherche également à répondre, dans de nombreux contextes, à des besoins spécifiques en matière de formation en assurant notamment : une formation spéciale aux méthodes d'initiation à la lecture pour des enseignants réfugiés au Yémen, un enseignement informel à domicile pour les filles au Pakistan, des programmes communautaires d'incitation à la lecture en Éthiopie et en Jordanie, un programme de formation continue pour des enseignants au Kenya, associant formation des professeurs, accompagnement par les pairs et mentorat mobile.

Les innovations du HCR dans le secteur de l'éducation visent à élargir l'accès et à faciliter l'apprentissage dans les situations où la langue, les matières enseignées et les méthodes pédagogiques diffèrent de celles du pays d'origine des réfugiés. Par exemple, DFID, l'UNICEF et le HCR ont formé et testé avec succès le *Humanitarian Education Accelerator*, une initiative qui vise à identifier les projets et les programmes cherchant à remédier à des difficultés d'apprentissage connues chez les réfugiés et les communautés déplacées, puis à appuyer leur amplification. Cette initiative vise à développer les pratiques prometteuses et la collecte de données vérifiées en Jordanie, au Kenya, au Liban, au Rwanda et au Soudan.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS VISÉES EN 2018

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. LE HCR ENTEND :

Utiliser les partenariats et renforcer la capacité pour l'intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux

Renforcer la capacité interne à s'engager dans des processus de planification nationaux qui intègrent les réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, en accordant la priorité aux pays où le CRRF et des programmes pluriannuels et de partenariats multiples sont mis en œuvre.

Promouvoir et appuyer l'intégration durable des enfants et des jeunes déplacés dans les programmes et les budgets d'éducation, avec des réseaux mondiaux, notamment le Partenariat mondial pour l'éducation, le Comité directeur SDG 4, le Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et l'Éducation ne peut attendre.

Renforcer les partenariats régionaux, avec l'UNICEF, l'UNESCO et d'autres acteurs, et améliorer la planification et le soutien aux autorités locales pour faciliter l'intégration des réfugiés dans les écoles.

Améliorer l'accès à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur

Assurer la scolarisation dans le primaire de 160 000 autres enfants non scolarisés dans le cadre du programme Éduquer un enfant.

En s'appuyant sur les expériences passées, étendre les approches aux pays où l'accès à l'école est entravé par des obstacles similaires.

Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de plus de 6 500 réfugiés dans 50 pays grâce aux bourses financées par l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI) et à des programmes d'enseignement connecté.

Essayer de doubler le nombre de jeunes réfugiés suivant des études secondaires ou des formations professionnelles et techniques au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda.

Accroître la scolarisation (inscription et rétention) des filles

Accroître les taux d'inscription et de rétention des filles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda par des programmes ciblés, et sur la base des recherches menées en 2017 sur les obstacles sexospécifiques qui entravent l'accès à l'éducation.

Renforcer la capacité de gestion des données et connaissances relatives à l'éducation

Collecter et analyser systématiquement des données sur l'éducation dans 6 pays, à travers la mise en œuvre du système REMIS, pour améliorer la planification et le suivi dans le domaine de l'éducation.

Promouvoir l'innovation dans l'éducation pour améliorer l'accès à une éducation de qualité

Exécuter des projets innovants dans 11 pays pour élargir l'accès à l'éducation et améliorer les résultats scolaires.

Renforcer la qualité de l'enseignement et le contenu des programmes dans 33 écoles primaires et secondaires de la République démocratique du Congo, du Kenya, du Soudan du Sud et de République-Unie de Tanzanie par l'accès à la technologie en classe et l'amélioration des méthodes pédagogiques.

Renforcer la collecte de données et la documentation des bonnes pratiques en matière d'enseignement connecté et d'éducation numérique.

POPULATION HAS OPTIMAL ACCESS TO EDUCATION. UNHCR WILL:

Promouvoir l'augmentation des admissions dans les systèmes éducatifs nationaux, à tous les niveaux

Fournir aux opérations un appui technique pour élaborer une stratégie destinée à promouvoir l'admission des personnes relevant de la compétence du HCR dans les systèmes éducatifs nationaux et pour suivre le nombre d'élèves admis.

AUTOSUFFISANCE ET MOYENS DE SUBSISTANCE



La couturière allemande Anna Kossmann (à gauche) aide la réfugiée syrienne Esraa Ali, en formation dans l'atelier de mode Stitch by Stitch, à Francfort en Allemagne.

À l'heure où le système d'intervention humanitaire est soumis à des sollicitations croissantes et où l'écart entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles pour y répondre se creuse, il est plus important que jamais de permettre aux réfugiés d'être productifs et autonomes. Le HCR considère l'accès à des moyens de subsistance, c'est-à-dire la capacité d'un réfugié à gagner durablement sa vie, en toute sûreté, comme un facteur d'autonomie important. En collaboration avec les acteurs du développement et le secteur privé, l'organisation entend faire en sorte que les personnes relevant de sa compétence mènent une vie indépendante et productive et soient mieux à même de jouir de leurs droits. Ce faisant, ils seront davantage en mesure de contribuer à la vie de leur pays d'accueil tout en préparant leur avenir, que celui-ci prenne la forme d'un retour dans leur pays d'origine, d'une intégration dans leur pays d'asile ou d'une réinstallation dans un pays tiers.

Œuvrer à l'inclusion financière des réfugiés dans leur pays d'accueil

Le HCR s'est associé à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) pour créer un mécanisme de garantie du crédit visant à inciter les investisseurs socialement responsables à financer l'endettement de prestataires de services financiers disposés à accorder des microcrédits orientés sur la consommation ou sur les entreprises. Le fonds bénéficiaire de la garantie de crédit, qui fournira des capitaux aux prestataires de services financiers sélectionnés, est la Fondation Grameen-Crédit Agricole. Le programme sera initialement testé en Jordanie et en Ouganda, avec quatre prestataires de services financiers au cours des quatre prochaines années. Les prestataires recevront également une aide technique dans le cadre de subventions accordées par SIDA, principalement pour réaliser des

Près des quatre cinquièmes des réfugiés du monde vivent dans des zones urbaines où leur intégration économique n'est pas seulement nécessaire à leur survie, mais leur permet de participer à l'économie locale.

études de marché et développer des produits. En outre, le HCR travaille en coopération avec le FENU sur un large mécanisme ciblant une série de prestataires de services financiers dans neuf pays d'Afrique, afin de promouvoir l'accès au crédit, à l'épargne, aux paiements et à la microassurance pour des populations déplacées de force et les communautés qui les accueillent. Le HCR et le FENU collaborent également à une étude sur les envois de fonds, pour mieux

cerner les problèmes spécifiques qui entravent, dans certains pays, l'accès des personnes déplacées à des circuits d'envois de fonds à un coût abordable. Les renseignements fournis par cette étude permettront au HCR et au FENU de mettre au point des approches par pays pour réduire les frais d'envoi, améliorer l'accès à des circuits d'envoi de fonds abordables et chercher les moyens de relier les envois de fonds aux services financiers plus larges.

Renforcer l'autonomie économique des réfugiés les plus pauvres grâce au « modèle de progression »



La famille Ángel Velásquez, (à partir de la gauche) Miriam, Adriana, Valentina, Sebastián et Ricardo, présentent leur pain dans la boulangerie familiale de San José, au Costa Rica. Ils ont ouvert une boulangerie, aujourd'hui très prisée, après avoir fui la Colombie.

Les réfugiés les plus pauvres et les plus vulnérables ont besoin d'interventions spécifiquement ciblées pour devenir économiquement autosuffisants. Depuis 2013, le HCR s'est associé à l'ONG *Trickle Up* pour tester le « modèle de progression » (voir le *Glossaire*) au sein des populations réfugiées. Le modèle de progression est une méthodologie échelonnée, multisectorielle et holistique de renforcement des moyens de subsistance et de la protection. Elle permet d'aider les ménages les plus démunis et les plus vulnérables à « sortir » de l'extrême pauvreté à travers des interventions structurées qui répondent à leurs besoins essentiels et leur fournissent les compétences, les ressources et les capacités nécessaires pour se procurer des moyens de subsistance viables.

Les projets pilotes exécutés au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur et en

Égypte montrent comment le modèle de progression peut être appliqué avec succès pour soutenir les réfugiés et leurs communautés d'accueil. En s'appuyant sur ces résultats, le HCR a entamé la conception de projets similaires en Argentine, au Mozambique, au Soudan, en Zambie et au Zimbabwe. En 2018, le HCR continuera de concevoir, de soutenir et d'amplifier des projets fondés sur le modèle de progression dans ces pays. En outre, il s'efforcera tout particulièrement de documenter les résultats et les enseignements tirés de ces expériences afin d'inciter et d'aider d'autres acteurs à inclure les réfugiés dans des projets de progression.

Des acteurs du développement et des gouvernements ont d'ores et déjà témoigné de leur volonté d'intégrer des réfugiés dans des initiatives similaires. Par exemple, en Ouganda, USAID investit actuellement dans un projet pilote de 37 millions de dollars fondé sur le modèle de progression, destiné à la fois à la communauté réfugiée et à la communauté d'accueil. En Afghanistan, les anciens déplacés et réfugiés, ainsi que les déplacés internes, sont inclus dans le mécanisme de microfinancement et de soutien du programme de progression de l'Afghanistan. En Équateur, le Ministère de l'inclusion économique et sociale est également disposé à étudier des pistes de collaboration pour élargir son programme de protection sociale.

Mettre les réfugiés en relation avec les marchés mondiaux

Lorsque les réfugiés fuient, ils emportent avec eux leurs traditions, leurs connaissances et leur savoir-faire artisanal qui les unissent et les définissent. Soucieux de les aider à préserver leurs traditions artistiques et de faire de ce patrimoine la pierre angulaire de leur autosuffisance, le HCR travaillera avec le secteur privé pour mettre les réfugiés en relation avec les marchés internationaux, notamment dans le secteur artisanal. Par exemple, le HCR et ses partenaires se sont engagés dans une nouvelle initiative globale visant à relier des artisans réfugiés à des marchés potentiels. L'initiative pour l'accès aux marchés, la conception de produits et l'autonomisation des artisans réfugiés

présentera des produits au moyen d'une plateforme de promotion et de commercialisation ouvrant de nouveaux marchés aux artisans réfugiés, garantissant le respect des principes du commerce équitable et soutenant les entreprises solidaires. Cette initiative repose sur un principe fondamental, à savoir que les activités génératrices de revenus peuvent réduire les vulnérabilités économiques, sociales ou autres qui engendrent des risques en matière de protection. Ce modèle offre au personnel des conseils pour concevoir et exécuter des activités génératrices de revenus en appliquant des méthodes qui élargissent l'accès des artisans aux marchés et atténuent les risques de violence sexuelle et de genre pour les participants et les communautés.

Promouvoir des programmes agricoles et de nutrition respectueux du changement climatique



Des femmes arrosant des plantes dans la ferme du camp de réfugiés de Kakuma, au Kenya.

Un grand nombre de réfugiés sont originaires de zones rurales et ont une maîtrise précieuse des techniques agricoles. Toutefois, en raison de l'insuffisance des ressources naturelles, des risques météorologiques, des aléas du marché et du manque d'accès aux ressources de base,

les activités agricoles ne contribuent que faiblement à l'autonomie économique des réfugiés. Le HCR travaille avec la FAO, le FIDA, le PAM et la Banque mondiale, ainsi qu'avec des alliances mondiales pour l'agriculture et le secteur privé, afin d'élaborer des programmes agricoles pluriannuels. Respectueux du changement climatique et orientés sur des programmes agricoles nutritionnels, ils permettent de renforcer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des personnes déplacées et des communautés qui les accueillent.

En Gambie, le HCR a permis l'autonomisation de 900 femmes réfugiées et des membres des communautés d'accueil en appliquant une approche intégrée en matière de production horticole. Six jardins collectifs ont reçu des matériaux de clôture durables, des systèmes de distribution d'eau fonctionnant à l'énergie solaire, des méthaniseurs qui produisent du gaz pour la cuisine, ainsi que du compost pour fertiliser les sols. Le projet a facilité l'intégration des réfugiées dans les communautés d'accueil.

Promouvoir le droit au travail

Le HCR renforce ses partenariats avec les acteurs du développement pour accompagner les changements, au plan local et national, qui permettront d'élargir l'accès des réfugiés au marché du travail. En collaboration avec l'OIT, le HCR s'appuiera sur les «Principes directeurs sur l'accès au marché du travail des réfugiés et autres personnes déplacées de force», adoptés par le Conseil d'administration de l'OIT en 2016 et sur la Recommandation n°205 concernant «l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience», adoptée par l'OIT en 2017, pour élargir l'accès des réfugiés à des emplois dignes et leur permettre de contribuer à la vie économique de leurs communautés d'accueil.

Le HCR entend promouvoir l'accès des réfugiés à des régimes de mobilité professionnelle équitables, sûrs, réglementés et viables dans des pays tiers, conformément aux normes internationales du travail, au droit international humanitaire et aux droits

de l'homme, afin d'élargir les options disponibles pour les réfugiés qui ont peu de chance de bénéficier d'une solution durable. L'organisation offrira des conseils techniques, communiquera des informations aux réfugiés et organisera des séances d'information et des formations ponctuelles. En outre, elle concevra, mettra en œuvre et suivra des programmes conjoints, pour lesquels elle mobilisera des fonds. Le HCR tirera également parti des progrès accomplis avec l'OCDE, notamment en travaillant avec des acteurs du secteur privé pour s'attaquer aux obstacles à l'emploi des réfugiés et en faisant campagne pour que les réfugiés aient accès au marché du travail dans les pays de l'OCDE. Les principales conclusions de consultations organisées avec des entreprises en Europe et en Amérique ont été publiées dans une note de synthèse conjointe du HCR et de l'OCDE et encouragées auprès des intervenants clés. L'analyse des données favorisera et soutiendra la mise en place et la disponibilité de voies régulières d'accès à la protection et aux solutions pour les réfugiés dans les pays de l'OCDE.



Dawit et Habtom, deux réfugiés érythréens, ont reconstruit leurs vies en Suisse.

Des réfugiés ont trouvé un emploi chez IKEA Suisse

Dawit (au centre) est un réfugié érythréen qui suit une formation chez IKEA dans le cadre d'un stage de préapprentissage. Ici, il est photographié avec Habtom, un collègue du secteur logistique. Dawit est arrivé en Suisse en 2014. Il a intégré le programme de stages d'IKEA Suisse et termine actuellement un préapprentissage en logistique sur le site de Lyssach. Il vient d'obtenir son permis de cariste, qui l'autorise à conduire des chariots élévateurs. Son préapprentissage va le préparer pour entamer une carrière chez IKEA ou dans une autre entreprise suisse. Ses collègues apprécient aussi bien le sérieux dont il fait preuve dans son travail que sa personnalité chaleureuse. Le fait de travailler aux côtés d'un réfugié, disent-ils, leur a permis de donner un visage à la crise mondiale des réfugiés. Habtom est, lui aussi, un réfugié érythréen. Il a participé précédemment au programme de stages d'IKEA. Il suit des cours d'allemand mais il indique que c'est le fait de travailler avec des collègues de langue allemande chez IKEA qui l'a fait progresser le plus.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS VISÉES EN 2018

SOLUTIONS DURABLES

RENFORCER L'AUTOSUFFISANCE ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE. LE HCR ENTEND :

Renforcer la capacité institutionnelle, concernant l'élaboration des programmes d'appui aux moyens de subsistance orientés sur le marché et sur les résultats

Offrir un appui, sous forme d'études annuelles, d'outils, de visites et de support à distance, à plus de 70 opérations pour leur permettre de satisfaire aux critères minimum régissant les programmes d'appui aux moyens de subsistance.

Aider au moins 2 opérations, en partenariat avec l'OIT, à réaliser des études de marché et des analyses de filières pour guider l'élaboration de stratégies pluriannuelles d'appui aux moyens de subsistance.

Assurer le déploiement plus large des indicateurs révisés pour les interventions d'appui aux moyens de subsistance dans 18 pays.

Appuyer la gestion et l'élargissement du fichier de spécialistes des moyens de subsistance.

Organiser 2 séances de formation technique sur les programmes d'appui aux moyens de subsistance à l'intention du personnel du HCR et du personnel affilié à travers le monde.

Offrir et assurer, avec l'OIT, une formation sur les interventions d'appui aux moyens de subsistance des réfugiés orientées sur le marché, à l'intention de spécialistes de l'aide humanitaire et du développement, afin d'améliorer la programmation.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

Assurer l'accès au crédit de réfugiés et de communautés d'accueil en Jordanie et en Ouganda, avec SIDA et la Fondation Grameen-Crédit Agricole.

Constituer et gérer, avec le FENU, un fonds d'assistance technique destiné aux prestataires désireux d'offrir des services financiers à des personnes déplacées dans 9 pays : au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad et en Zambie.

Élargir l'accès des réfugiés à des moyens de subsistance par le développement de filières inclusives

Offrir, dans au moins 11 opérations, une aide technique à des artisans réfugiés pour leur permettre d'élaborer des produits de qualité et d'accéder à des marchés internationaux, en partenariat avec des entreprises socialement responsables et des spécialistes du secteur de l'artisanat.

Créer des opportunités pour les réfugiés dans l'agriculture et les accroître, en partenariat avec des acteurs du développement.

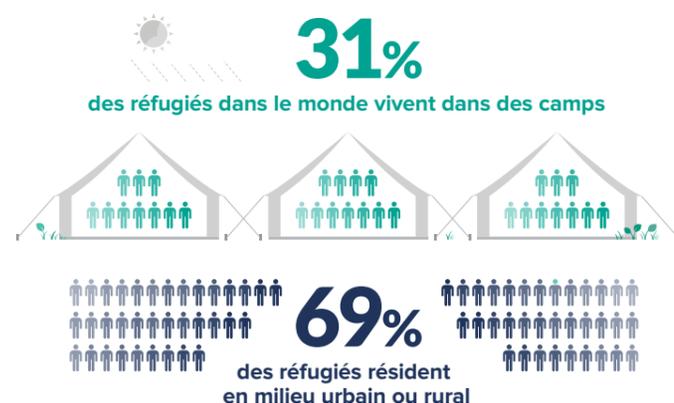
Promouvoir un environnement favorable au renforcement de la participation et de l'autonomie économique des réfugiés

Promouvoir, avec l'OIT, l'accès des réfugiés à des emplois dignes, sur la base des «Principes directeurs sur l'accès au marché du travail des réfugiés et des autres personnes déplacées de force» et de la «Recommandation n°205 concernant l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience» dans les pays qui accueillent des réfugiés.

Élaborer et promouvoir un plan d'action visant à aplanir les obstacles à l'emploi des réfugiés et à améliorer leur accès aux marchés locaux du travail, grâce à un dialogue avec des employeurs du secteur privé.

RECHERCHER DES ALTERNATIVES AUX CAMPS

Pourcentage estimé des réfugiés dans le monde vivant dans ou en-dehors des camps



À travers ses politiques sur les alternatives aux camps et les réfugiés en milieu urbain, le HCR guide les initiatives et les efforts concertés visant à soutenir les réfugiés qui vivent au sein de communautés d'accueil. L'organisation s'attache à susciter davantage de synergies avec les processus nationaux et internationaux de planification de la coopération au développement, en contribuant aux infrastructures locales et en intégrant les réfugiés dans les structures nationales — notamment dans des domaines comme l'éducation et la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), le logement, les terres et les biens, l'énergie, l'emploi, les réformes du secteur de la sécurité et la gouvernance locale.

Les résultats produits en 2017 par l'outil de diagnostic du HCR concernant les alternatives aux camps reflètent les efforts que l'organisation et ses partenaires ont déployés pour éviter d'ouvrir des camps de réfugiés ou pour démanteler les structures existantes, notamment en intensifiant l'action de sensibilisation et de communication

auprès des réfugiés et des communautés d'accueil et en coopérant davantage avec les autorités nationales. Néanmoins, il y a encore une marge de progression, en ce qui concerne le renforcement de la collaboration, la prise en compte des problèmes touchant les réfugiés et la région d'accueil dans les plans de développement nationaux et l'élimination de certains obstacles entravant la participation des réfugiés à l'économie locale.

En 2018, le HCR s'appuiera sur les progrès accomplis pour investir de manière plus intégrée dans ces approches multisectorielles, en utilisant les outils mis au point et l'expérience acquise lors de l'application de la méthodologie du Plan directeur (voir le *Glossaire*). Celle-ci consiste à faire appel aux acteurs et aux méthodes de l'urbanisme classique pour concevoir et mettre en œuvre des réponses plus intégrées et plus cohérentes hors des camps. Le HCR cherchera également à déterminer comment le développement des infrastructures et la fourniture de

services dans les zones d'installation de réfugiés, notamment par une coopération avec des acteurs du développement, peuvent répondre plus efficacement aux intérêts et aux besoins de la communauté réfugiée comme de la communauté d'accueil, et contribuer à la création d'une communauté intégrée et pérenne.

Ces approches, menées au Bangladesh, en Jordanie, au Kenya et en Ouganda montrent les avantages qu'il y a à intégrer les divers services pour les réfugiés dans

les plans de développement nationaux, conformément aux SDG 6 et 11 et au CRRF, et qui ont permis d'éviter la fourniture de services parallèles. Lorsque de tels progrès sont réalisés, il est important pour les autorités locales d'avoir la capacité de piloter et de coordonner la fourniture de ces services, notamment ceux relatifs à la sécurité, à la justice et à la délivrance de documents d'état civil, à l'eau, aux abris et à la santé, qui pouvaient être menés précédemment par des humanitaires.

Forger des alliances avec la planification du développement national et la coopération internationale au développement

Pour mener une action efficace et produire un impact durable sur la vie des réfugiés et des communautés d'accueil, le HCR s'impliquera davantage dans la planification nationale du développement et dans la planification conjointe des organismes des Nations Unies à travers, notamment l'UNDAF et les SDG et les autres processus existants. Une composante clé de la politique du HCR sur les alternatives aux camps est la collaboration avec des acteurs du développement, comme ONU-Habitat et le PNUD, qui vise à appuyer le renforcement des capacités dans les régions où la présence des réfugiés a considérablement accru les responsabilités des institutions locales et leur zone d'intervention. Le HCR travaille en étroite collaboration avec le PNUD pour soutenir les structures de gouvernance locales et veiller à ce que les lois soient plus inclusives. Cette collaboration sera renforcée pour appuyer les réponses communautaires à Djibouti, en Éthiopie, en Ouganda, au Pakistan et en Turquie en 2018.

L'Alliance mondiale pour la promotion du SDG 16 aidera les gouvernements à faire leur rapport sur les progrès accomplis, concernant l'avènement de sociétés pacifiques, justes et ouvertes, et à tenir compte des priorités, des capacités et des besoins particuliers des réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides. Elle supprime également la nécessité de traiter les problèmes en rapport avec l'état de droit liés aux programmes parallèles. Dans le cadre de sa responsabilité au titre du SDG 4, « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », le HCR continuera à promouvoir l'intégration des enfants et des jeunes dans les systèmes éducatifs nationaux.

ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Une réfugiée nigériane rentre avec sa moisson quotidienne au camp de Minawao, au Cameroun, où un projet de reboisement est en cours.

Près de 10 millions de personnes déplacées vivent dans des camps, et 80 pour cent d'entre elles n'ont qu'un accès limité aux combustibles et à l'électricité nécessaires pour préparer les repas, s'éclairer, étudier ou entreprendre des activités génératrices de revenus.

Assurer l'accès à l'énergie

L'ambition du HCR est de garantir un accès universel à des sources d'énergie sûres et durables, afin d'améliorer considérablement la santé et le bien-être de millions de personnes déplacées. Ceci permettra également de faire d'importantes économies pour l'organisation et d'autres acteurs, car le coût de la prise en charge des besoins énergétiques essentiels des réfugiés accueillis dans les camps et les zones d'installation est estimé à plus de 500 millions de dollars par an.

L'organisation élabore une stratégie en matière de production électrique non polluante dans le cadre de ses efforts pour parvenir à la neutralité climatique. En partenariat avec la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)*, la Fondation IKEA, *Schneider Electric*, la *Moving Energy Initiative* et Ingénieurs Sans Frontières, entre autres, le HCR

accroît sa capacité, son expertise et l'innovation, en rassemblant des données sur les besoins énergétiques, dont la nécessité se fait grandement sentir, en comparant les coûts des différentes technologies et en concevant des systèmes adaptés.

En Éthiopie, en Jordanie, au Soudan du Sud et au Zimbabwe, l'organisation exécute des projets pilotes qui permettront d'étendre l'utilisation de réseaux électriques économes, sûrs et durables à une série d'autres sites. Ces systèmes associeront des mécanismes de financement innovants aux technologies les plus récentes en matière d'énergies renouvelables pour fournir de l'électricité dans des situations d'urgence et de crises prolongées, ce qui réduira la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, fera baisser les coûts opérationnels et minimisera les émissions de dioxyde de carbone.



Depuis la mise en service de la centrale solaire du camp d'Azraq en Jordanie, les réfugiés peuvent passer la soirée hors de leurs abris.

La nouvelle vie du camp de réfugiés d'Azraq après le coucher du soleil

Une ferme solaire, financée par la campagne de la Fondation IKEA, « Un brillant avenir pour les réfugiés », a permis d'alimenter en énergie renouvelable une population qui vivait depuis deux ans et demi avec un accès sporadique à l'électricité et contribuera à la stratégie énergétique de la Jordanie, qui est de passer à une économie verte d'ici 2020.

Le HCR institutionnalise actuellement les aides en espèces afin de promouvoir les moyens de subsistance qui utilisent des énergies non polluantes. Ceci permettra d'impliquer les personnes dans le choix de produits et de services énergétiques adaptés à leurs besoins, et encouragera le développement des activités génératrices de revenus et de l'entrepreneuriat. Cette approche est mise en œuvre pour permettre aux réfugiés d'accéder, par exemple, à des combustibles non polluants pour la cuisson : granules au Rwanda, ou gaz de pétrole liquéfié en Jordanie et au Niger. Elle favorise aussi le commerce : certains réfugiés vendent des dispositifs d'éclairage alimentés à l'énergie solaire au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS VISÉES EN 2018

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

ELARGIR L'ACCÈS DES POPULATIONS AUX ÉNERGIES NON POLLUANTES. LE HCR ENTEND :

Mettre au point des solutions d'éclairage pour améliorer la sécurité la nuit

Mettre en œuvre des projets d'éclairage public et sportif au Rwanda en partenariat avec le Comité international olympique.
Achever l'installation de mini-réseaux d'éclairage en République-Unie de Tanzanie, avec le soutien de *Philips Lighting*.

Améliorer l'accès aux produits et services dans le domaine de l'énergie
Promouvoir les moyens de subsistance en lien avec les énergies non polluantes

Promouvoir l'aide en espèces dans les interventions énergétiques menées dans 10 pays, pour permettre aux réfugiés de choisir leurs propres services énergétiques, ce qui créera des emplois et favorisera le développement de marchés locaux.
Offrir une formation technique et commerciale sur les systèmes électriques liés aux énergies renouvelables à au moins 200 entrepreneurs issus des communautés réfugiées et d'accueil.

Réduire les émissions de dioxyde de carbone
Faire baisser les coûts opérationnels

Mener à terme l'agrandissement de la centrale solaire de Jordanie (Azraq), en la faisant passer de 2MW à 5MW.
Tester les nouvelles méthodes de production électrique propre dans 10 opérations cibles.
Mettre au point des dispositifs de production électrique hors réseau non polluante pour remplacer les générateurs diesel.

Améliorer la santé et le bien-être des réfugiés

Entreprendre des évaluations et des études de faisabilité approfondies dans au moins 5 pays afin d'élaborer des solutions optimales en matière de combustibles et de favoriser l'activité économique.
Élaborer une boîte à outils sur les évaluations relatives aux dispositifs de cuisson non polluants, à l'intention du personnel de terrain.

Renforcer les capacités et l'expertise
Consolider les partenariats

Développer l'innovation et renforcer la capacité technique dans le cadre de partenariats collaboratifs avec des acteurs du secteur privé, des universités et d'autres organisations humanitaires.
Détacher au moins 2 spécialistes de l'énergie supplémentaires, issus d'organisations partenaires, pour planifier et exécuter avec efficacité des interventions.

Affiner et améliorer les interventions dans le domaine de l'énergie par le suivi et l'évaluation

Intégrer le suivi et l'évaluation dans tous les programmes énergétiques avec des indicateurs clés.

Protection de l'environnement

Conformément aux engagements pris au titre des SDG, le HCR s'attache tout particulièrement à traiter les risques environnementaux auxquels sont exposés les communautés réfugiées et les communautés d'accueil et à atténuer la dégradation de l'environnement, en luttant par exemple contre le déboisement.

Le HCR entend développer de manière plus effective et plus holistique les programmes liés à l'énergie et l'environnement en s'assurant que toutes les solutions mises en œuvre sont durables et permettent d'éviter le gaspillage de ressources.

L'organisation entend accéder aux mécanismes de financement de l'action climatique pour permettre aux réfugiés et aux communautés d'accueil d'accroître leur résilience face aux changements climatiques. À cette fin, des projets pilotes sont prévus au Cameroun, au Niger, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Dans le cadre du Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le HCR intensifie la sensibilisation aux changements climatiques. En collaborant avec des partenaires dotés de solides moyens et le secteur privé, l'organisation s'efforce de réduire l'empreinte environnementale de ses opérations.

L'organisation cherche à renforcer sa collaboration sur les questions environnementales et climatiques avec divers leaders d'opinion et parties prenantes. Par exemple, l'organisation a renforcé ses partenariats avec la FAO pour produire de la biomasse, évaluer les ressources forestières et élaborer des plans de gestion environnementale ; et avec la Banque mondiale, qui a assuré le renforcement des capacités de partenaires locaux en République-Unie de Tanzanie

pour améliorer la qualité des programmes de protection de l'environnement. Dans le nord du Cameroun, un nouveau partenariat a été noué avec un acteur du secteur privé, la *LandLife Company*, pour mener une campagne de reboisement à grande échelle en utilisant des technologies novatrices.

En 2018, un solide programme de suivi et d'évaluation recensera les meilleures pratiques et les enseignements tirés des initiatives menées avec des partenaires du secteur privé. Ce programme contribuera aux efforts déployés par le HCR pour renforcer la programmation axée sur les résultats, en élaborant des indicateurs qui mesurent avec précision l'impact des programmes de protection de l'environnement. L'organisation communiquera des recommandations techniques sur des technologies spécifiques et sur l'élaboration de programmes intégrés et pérennes dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement au Cameroun, à l'Éthiopie, à la Jordanie, au Kenya, au Niger, à l'Ouganda, au Rwanda, à la République-Unie de Tanzanie et au Tchad. Il est notamment prévu d'utiliser des technologies hybrides, pour réduire les coûts liés à l'emploi d'équipements fonctionnant au diesel. En outre, l'organisation collaborera avec l'IUCN, OCHA, le PNUE et le WWF dans le cadre des Évaluations coordonnées pour la protection de l'environnement dans l'action humanitaire, afin d'actualiser et d'harmoniser les méthodes d'évaluation de l'impact environnemental en situation d'urgence.

COEXISTENCE PACIFIQUE ENCOURAGÉE

MIEUX GÉRER L'ENVIRONNEMENT COMMUN. LE HCR ENTEND :

Prévenir l'érosion dans les camps ou y remédier

Appuyer la mise en œuvre de plans de gestion de l'environnement au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, en partenariat avec la *Relief to Development Society*.
Contribuer aux réponses d'urgence qui prévoient l'implantation de zones d'installation, pour veiller à ce que l'érosion des sols soit prise en compte lors de l'aménagement des sites.
Entreprendre un inventaire global des sites qui accueillent des réfugiés, pour identifier les terrains à risque et les phénomènes d'érosion potentiellement dangereux.

Renforcer le reboisement et la gestion des ressources forestières faisant appel à la participation de la collectivité

Tester et suivre les techniques et technologies de reboisement appliquées à titre expérimental au Cameroun et au Malawi, en partenariat avec la *Land Life Company*.
Travailler avec la FAO et d'autres partenaires pour concevoir et mettre en œuvre des interventions de protection et de régénération des ressources forestières fondées sur des données vérifiées en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en situation d'urgence.
Entreprendre un inventaire mondial des zones forestières gérées par le HCR et évaluer la valeur et la productivité de toutes ces zones.

Prévenir l'utilisation non pérenne des eaux de surface ou y remédier

Appuyer la mise en œuvre de plans de gestion de l'environnement au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.
Contribuer aux réponses d'urgence qui prévoient la création de zones d'installation, pour veiller à ce que la préservation des eaux de surface soit assurée lors de l'aménagement des sites.
Soutenir les interventions dans le secteur WASH et le secteur des abris, en intégrant des solutions nouvelles d'alimentation en eau, permettant par exemple la récupération des eaux de pluie, dans la conception des infrastructures.
Entreprendre un inventaire global des sites qui accueillent des réfugiés pour identifier ceux qui dépendent des eaux de surface, et surveiller la salubrité et la stabilité de l'eau.

Aider les réfugiés et les communautés d'accueil à renforcer leur résilience aux changements climatiques

Intensifier la collaboration pour accéder aux financements nécessaires au renforcement de la résilience aux changements climatiques.
Achever la conception et lancer la mise en œuvre d'un programme holistique de camps de réfugiés écologiquement durables au Cameroun, au Niger, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.
Entreprendre un inventaire mondial des sites qui accueillent des réfugiés, pour déterminer les régions et les pays qui seront jugés prioritaires lors de l'intensification et de l'extension du programme des Camps verts en 2020.